

Dossier d'Inscription

Année scolaire 2022 – 2023

IDENTITE DE L'ELEVE		CLASSE :
NOM : Prénom : Adresse : Date de Naissance : Lieu de naissance : Département de naissance : Nationalité : Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F		
RESPONSABLE LEGAL 1	RESPONSABLE LEGAL 1	
NOM : Prénom : Lien de parenté : Profession : Adresse :	NOM : Prénom : Lien de parenté : Profession : Adresse :	
<u>MAIL</u> :	<u>MAIL</u> :	
Téléphone fixe : Téléphone travail : Téléphone portable : En inscrivant mon enfant au collège Marcel MASSOT, j'autorise tous les modes de communication (mails, appels téléphoniques, sms, courriers, messagerie ENT, PRONOTE) m'informant sur la scolarité et la vie de l'établissement.	Téléphone fixe : Téléphone travail : Téléphone portable : En inscrivant mon enfant au collège Marcel MASSOT, j'autorise tous les modes de communication (mails, appels téléphoniques, sms, courriers, messagerie ENT, PRONOTE) m'informant sur la scolarité et la vie de l'établissement.	
<u>Signature</u> :	<u>Signature</u> :	

Les familles ont un droit d'accès et de modification aux données recueillies et saisies dans la Base Elèves BEE (via Téléservices).

SCOLARITE 2021-2022

Etablissement fréquenté en 2021 – 2022 :

NOM : Téléphone :

Commune :

Si autre établissement :

Type : Nom : Public Privé

Adresse :

Classe fréquentée en 2020-2021 : CM2 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}

Aménagements spécifiques mis en place par l'établissement :

- P.A.I (Projet d'Accueil Individualisé)
- P.P.R.E (Programme Personnalisé de Réussite Educative)
- P.A.P (Plan d'Accompagnement Personnalisé)
- P.P.S (Projet Personnalisé de Scolarisation = avec notification M.D.P.H)

Important : Toute reconduction des aménagements doit être formulée dès le début de l'année (ou lors de l'arrivée au collège) auprès du Professeur Principal et/ou de l'infirmière scolaire.

L'élève a-t-il déjà doublé une classe au cours de sa scolarité ? OUI NON

Si Oui, précisez :

SCOLARITE 2022-2023

Affectation en : 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}

Langue Vivante 1 :

Langue Vivante 2 enseignée au collège (A partir de la classe de 5^{ème} uniquement) :

Italien ou Inscription au CNED pour les autres LV2

Transports scolaires en car : OUI NON Ligne :

INSCRIPTION DEMI-PENSION 2022-2023 AU COLLEGE MARCEL MASSOT

Je ne souhaite pas inscrire mon enfant à la restauration scolaire.

Mon enfant sera donc « Externe ».

Je souhaite inscrire l'enfant à la demi-pension pour l'année scolaire :

Forfait « 4 jours » (l'enfant déjeunera le lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Forfait « 5 jours » (l'enfant déjeunera le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi)

Je souhaite inscrire mon enfant à l'internat : 3 jours 4 jours 5 jours

Mon enfant sera donc « interne »

L'enfant a-t-il un régime alimentaire particulier ? (allergies, sans porc, etc...) :

Important : toute modification du régime ou du forfait devra être signalée au plus tard 48h après distribution de l'emploi du temps définitif de l'enfant auprès du service intendance.

En cours d'année scolaire, sur validation du Chef d'établissement, il est possible de changer de régime demi-pensionnaire à la fin de chaque trimestre (à savoir fin décembre, fin mars) uniquement.

AIDES A LA SCOLARITE

L'élève est-il boursier ? OUI NON

Demande à formuler en ligne en début d'année scolaire, via le portail :
<https://teleservices.ac-aix-marseille.fr/> ou <https://educonnect.education.gouv.fr/>

NB : Merci de fournir les documents demandés à l'intendance :

Dernier Avis d'imposition RIB CAF

FRERES ET SCEURS

Nom et Prénom	Date de naissance	Classe 2021-2022	Établissement Scolaire 2021-2022

URGENCES

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté.

Le responsable légal est immédiatement averti par nos soins, d'où l'importance de l'exactitude et de l'actualisation, si nécessaire, de vos coordonnées téléphoniques.

Autres personnes à prévenir en cas d'urgence :

NOM	Prénom	Téléphone

Indications particulières concernant l'élève (allergies, etc.) à indiquer sur la fiche « infirmerie » et « fiche d'urgence ».

Rappel : les demandes de P.A.I sont à formuler auprès de l'infirmière.

ASSURANCES

Nom et adresse de l'organisme assureur :

Numéro de contrat d'assurance (Scolaire, extra-scolaire, etc.) :

Une attestation d'assurance devra être remise à l'établissement

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ACCEPTE

Fiche médicale d'urgence

Année scolaire 2022- 2023

Fiche remise aux services de secours en cas d'urgence Document non confidentiel

NOM : Prénom : Sexe : M F

Date de naissance : Classe :

Adresse de l'élève :

.....

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides.
Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

Responsable légal 1 :

Adresse :

Téléphone domicile : Téléphone portable : Téléphone travail :

Responsable légal 2 :

Adresse :

Téléphone domicile : Téléphone portable : Téléphone travail :

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins.
Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Nom et N° de téléphone d'une personne à prévenir si les responsables légaux sont injoignables :

.....

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :

(Pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement :

(allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre, etc.)

.....

.....

.....

Nom, adresse et numéro de téléphone du médecin traitant :

.....

.....

.....

Fiche Infirmerie

Année scolaire 2022 – 2023

NOM : Prénom.....

Date de naissance : Sexe : M F Classe :

Nom et numéro de téléphone du médecin traitant :

.....
.....

Vaccinations :

DT POLIO : OUI NON

HEPATITE B : OUI NON

BCG : OUI NON

R.O.R : OUI NON

Antécédents médicaux :

1- L'élève avait-il (elle) un P.A.I (Projet d'accueil Individualisé) l'année précédente ? OUI NON

Si oui, pour quel motif ?

2- Accidents antérieurs graves : OUI NON

3- Interventions chirurgicales : OUI NON

4- Allergies : OUI NON

5- L'élève suit-il (elle) un traitement ? OUI NON

Si oui, précisez :

Médicaments prescrits :

Maladie chronique pouvant nécessiter une prise de médicaments durant le temps scolaire : OUI NON

Si oui, précisez :

Médicaments prescrits :

Handicap ou maladie invalidante pouvant nécessiter des aménagements particuliers dans le cadre scolaire : Non Oui

Si oui, lesquels :

.....

Collège Marcel MASSOT

Place de l'Église

04250 LA MOTTE-DU-CAIRE

Tél : 04.92.68.32.87

Mél : ce.0040014u@ac-aix-marseille.fr

Pièces justificatives

Pour toute réinscription :

- aucune pièce n'est demandée sauf si changement de situation.

Attention : une nouvelle attestation d'assurance scolaire sera exigée à la rentrée.

Vous pouvez à présent transmettre votre demande de réinscription :



Enregistrer ce document sur votre ordinateur.

Vous pouvez ensuite le transmettre par mail au chef d'établissement :

ce.0040014u@ac-aix-marseille.fr

/

Vous avez également la possibilité d'imprimer votre dossier complet puis de le transmettre à l'établissement par voie postale :



Collège Marcel MASSOT

Place de l'Église

04250 LA MOTTE-DU-CAIRE

Pour toute nouvelle inscription :

- un justificatif de domicile au nom du responsable légal de l'élève (photocopie facture électricité, téléphone portable, etc.)
- 2 photos d'identité récentes. (Merci d'inscrire au dos des photos le nom et prénom de l'élève).
- la photocopie de la carte d'identité ou passeport de l'élève (si existant)
- une attestation d'assurance scolaire individuelle pour l'année scolaire 2022-2023
- une photocopie du livret de famille (ou tout document précisant la filiation de l'élève)
- un RIB
- un extrait du jugement investissant la garde de l'enfant, uniquement en cas de divorce ou de séparation de corps.
- une attestation officielle de tutelle pour les enfants ne vivant pas avec leurs parents.
- la copie des **éventuelles** attestations et certificats de l'élève : Savoir-nager, Premiers Secours, ASSR.



Pour la dématérialisation complète de votre dossier d'inscription, vous pouvez transmettre toutes les pièces justificatives par mail (fichiers PDF, photos des documents, etc.)

Le dossier complet est ainsi à transmettre au chef d'établissement : ce.0040014u@ac-aix-marseille.fr

/

Vous avez également la possibilité d'imprimer votre dossier complet, d'y joindre les différentes pièces demandées puis de le transmettre à l'établissement par voie postale :



Collège Marcel MASSOT

Place de l'Église

04250 LA MOTTE-DU-CAIRE